groupes républicains des départements, sont également parvenus à l'Elysée.

—x—

Le ministre de la guerre de Russie a adressé au général André le télégramme suivant :

Au moment où commence l'année nouvelle, je tiens à adresser à Votre Excellence, le représentant de la vaillante armée française, tous mes vœux et ceux de tous les officiers du ministère de la guerre, de bonheur et de prospérité pour Votre Excellence et pour toute l'armée française.

(Signé :) Le général aide de camp, ministre de la Guerre :
KOUROPATKINE.

Voici la réponse du ministre de la guerre français à son collègue russe :

A Son Excellence le général aide de camp Kouropatkine, ministre de la Guerre, à Saint-Pétersbourg.

Je m'empresse de transmettre à l'armée française les vœux que vous formez, au nom de l'armée russe, pour son bonheur et sa prospérité. L'amitié qui unit nos deux armées, basée sur une estime réciproque, s'affirme avec joie dans toutes les circonstances, et je suis heureux de vous adresser, à Votre Excellence ainsi qu'à l'armée russe, nos souhaits cordiaux de prospérité et de grandeur.

(Signé) : Général L. ANDRÉ.

FAITS DIVERS

UN DRAME HORRIBLE

à Nogent-sur-Marne

Dans une usine. — Le rentier-cheminéau. Tué à coups de barre de fer. — Perplexites des meurtriers. — Pour se débarrasser du cadavre.

Paris, 2 janvier. — Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, deux ouvriers, le chauffeur Couture, marié, père de famille, et son aide, Colombel, célibataire, employés à l'usine de quinquina, rue du Port, à Nogent-sur-Marne, et exploitée par M. Armet, de Lille, préposés pour la durée de la nuit à la garde des ateliers, s'étaient installés dans la chambre du générateur, près du foyer allumé au-dessous de la machine. Pour tromper les longueurs de l'attente et aussi pour fêter la nouvelle année, ils s'étaient mis à consommer de copieuses provisions de vin, de café et de rhum. Vers minuit, comme ils se versaient une nouvelle rasade, du bruit attira leur attention; la porte s'ouvrit, et ils virent entrer un homme, grelottant de froid, qui, dans l'espoir de trouver un gîte, avait escaladé le mur de l'usine et demandait une place auprès du feu. Ce visiteur était un M. Léon Vauquelin, dont le frère gère une épicerie à Champigny, 98, route de Joinville.

Colombel et Couture ne lui firent pas un mauvais accueil, et ils l'invitèrent même à partager leur souper. A cinq heures et demie, les bouteilles étaient vides et les trois hommes ivres. L'arrivée des ouvriers était imminente : le chauffeur Colombel comprit qu'il avait entraîné le règlement en aissant pénétrer un étranger dans l'usine, et invita Vauquelin à déguerpir. Mais celui-ci, effrayé par la perspective d'une promenade matinale par une température sibérienne, refusa de sortir, opposant à toutes les objurgations de ses amphitryons la résistance obstinée de l'ivrogne. La discussion dégénéra vite en dispute. Tout à coup Vauquelin, poussé par les épaules et sur le point d'être expulsé, tira un revolver de sa poche et fit feu à cinq reprises sur Couture, qui venait de lui lancer une bouteille à la figure. Couture, atteint à la cuisse, poussa un cri de douleur. A ce moment Colombel s'empara d'un levier en fer et en asséna à Vauquelin un coup si terrible que le malheureux s'affaisa, le crâne fendu : il était mort.

Les deux chauffeurs se regardèrent stupéfaits.

— Si nous jetions le cadavre dans le four du générateur? finit par dire Colombel.

Mais Couture ne l'entendait pas de cette oreille. Cependant, Colombel lui faisant observer que c'était en le défendant contre Vauquelin qu'il avait tué ce dernier, il se laissa convaincre, mais objecta que le temps manquait pour incinérer le corps. Cette observation mit en rage le chauffeur, qui se jeta sur son ami : une lutte s'engagea, et les deux hommes roulèrent sur le sol. Couture, ayant le dessous, prit peur, se dégagea et s'enfuit.

Resté seul, Colombel traîna le cadavre jusqu'à la bouche du four; mais, la force lui manquant pour le jeter dans le feu, il partit à son tour, laissant le corps de Vauquelin étendu sur le dos, le visage exposé aux charbons ardents qui tombaient sans cesse du foyer dans le cendrier.

Quelques minutes après, les ouvriers arrivaient à l'usine, et l'un d'eux, pénétrant dans la chambre du générateur, découvrait le corps de Vauquelin, gisant au milieu de débris de bouteilles, la tête déjà carbonisée. Sur le sol, on remarquait encore des traces de lutte : des casquettes piétinées, des verres cassés.

Un surveillant fit prévenir aussitôt M. Orsatti, commissaire de police de Joinville. En fouillant le cadavre, le magistrat trouva dans une des poches une lettre de Vauquelin destinée à son frère, qui permit d'établir l'identité de la victime.

Entre temps, Colombel et Couture, qu'on était allé chercher à leurs domiciles respectifs, arrivaient et étaient mis en présence du commissaire.

Tous deux firent, à quelques variantes près, le récit que nous avons reproduit. L'un prétendit que Vauquelin avait pénétré dans l'usine par escalade; l'autre déclara que, rentrant dans la chambre du générateur après une courte absence, il y avait trouvé son camarade avec le faux cheminéau.

Il paraît assez difficile, nous a dit le commissaire de police de Joinville, de reconstituer le drame. Colombel et Couture donnent des versions qui diffèrent sur quelques points; mais leurs souvenirs manquent de précision parce qu'ils étaient ivres.

Quant à Vauquelin, il n'était pas, comme on l'a cru tout d'abord, sans ressources. Il possédait un petit capital produisant annuellement deux mille francs de rente, et, jaloux de son indépendance, travaillait d'une manière assez irrégulière.

Les deux ouvriers se sont-ils trouvés en état de légitime défense vis-à-vis de Vauquelin? Tel est le point que les magistrats instructeurs ont à tirer au clair. En attendant, Colombel et Coutume ont été placés sous mandat de dépôt.

Accident à la gare du Nord à Paris. — *Wagon-poste renversé. — Quatre blessés.* — Un accident s'est produit samedi matin à la gare du Nord, à Paris, à 7 heures 40, au moment de la formation du rapide de Calais. Le wagon-poste n. 510, qui se trouvait sur une plaque tournante sur la voie n. 4 et qui était remorqué par le chariot électrique n. 31, a, on ne sait encore pour quelle cause, tamponné violemment ce dernier. Le chariot a été culbuté. Le wagon-poste a été renversé, faisant avec lui un angle de 60 degrés environ.

Le mécanicien du chariot, M. Vitelin, a eu le temps de sauter. Il n'en a pas été de même pour le personnel du wagon-poste, qui contenait quatre employés : MM. Roger, chef de brigade, Vidal et Peynet, employés, et Collin, gardien de bureau. Tous les quatre, fortement contusionnés, ont été ramenés à leur domicile.

Le wagon-poste n'a pu être redressé qu'à dix heures un quart. Il a fallu recommencer le tri des lettres et des chargements sous l'inspection de M. l'inspecteur Durandau.

Le courrier n'a pu partir que par le train de 11 heures 35.

Un accident de chemin de fer près de Cerbère. — Morts et blessés. — Perpignan, 2 janvier. — Près de la gare de Banyuls-sur-Mer, un train de marchandises a tamponné un train de voyageurs. Deux personnes ont été tuées.

Paris, 2 janvier. — D'autre part, la *Patrie* reçoit la dépêche suivante :

« Cerbère, 2 janvier. — Le train 801 a tamponné un train de marchandises ce matin, à deux heures, près de l'usine Paulilles. Il y a de nombreux morts et blessés. Un train de secours part de Cerbère.»

Perpignan, 2 janvier. — C'est bien aux abords de Banyuls-sur-Mer qu'a eu lieu le tamponnement de chemin de fer déjà signalé dans les précédentes dépêches. C'est un train de marchandises venant de Cerbère qui, par suite d'une erreur d'aiguillage, a tamponné un train de voyageurs venant de Perpignan, et allant en Espagne. Il a en seulement deux morts; parmi eux se trouvait le chef de train.

LA CATASTROPHE DE CHICAGO

590 MORTS. - 200 BLESSÉS. - 306 DISPARUS

SCÈNES HORRIBLES

Les sauvetages. — Actes d'héroïsme. — Le deuil. — L'enquête. — Une dépêche du Président des Etats-Unis.

La dernière liste des victimes de l'incendie du théâtre Iroquois à Chicago donne 590 morts, 200 blessés, 306 disparus, soit plus de la moitié des spectateurs que pouvait contenir la salle.

Cinq cent neuf cadavres ont pu être reconnus jusqu'à présent; 70 % des victimes ont trouvé la mort dans l'épouvantable mêlée qui a déterminé la panique.

Les scènes d'horreur que relatent les dépêches américaines dépassent tous les précédents. Dans la cohue, un jeune garçon a été piétiné à ce point que sa tête était réduite en bouillie et presque séparée du tronc. Beaucoup de victimes étaient aussi mutilées et méconnaissables. D'autres étaient dépouillées de leurs vêtements ou tenaient dans leurs mains des lambeaux d'étoffe, tellement la lutte pour gagner la sortie avait été acharnée. Une petite fille de douze ans s'est sauvée en marchant sur les têtes et les épaules de la vague humaine qui s'écrasait à l'une des issues.

Si, dans ce sauve-qui-peut épouvantable, on a eu à constater ces actes de brutalité et de férocité habituels que l'instinct égoïste de la conservation inspire à une foule qui fuit la mort et qui ne se connaît plus, il y a eu en revanche des actes d'héroïsme.

On cite notamment la belle conduite de l'évêque catholique de Chicago qui, pénétrant dans l'édifice en flammes, se débarrassa de son habit et de son chapeau, escalada au prix d'efforts surhumains les galeries supérieures et prit la direction des secours, encourageant les blessés, les exhortant à mettre leur confiance en Dieu et ne suspendant sa tâche de sauveteur que pour donner la suprême bénédiction aux mourants. Invité à retirer à cause du danger qu'il courait, il refusa énergiquement en disant qu'il ne partirait que lorsqu'il ne resterait plus de vivants dans le théâtre. Enfin, le péril augmentant et un mur menaçant de s'effondrer sur lui, les pompiers et les agents de police l'emportèrent de vive force hors de la zone dangereuse.

L'évêque anglican de Chicago a également pris part au sauvetage des blessés.

Les morgues improvisées aux alentours du théâtre sont assaillies par des gens éplorés cherchant les corps de leurs parents ou amis. Il en est de même des hôpitaux ou ambulances improvisés où agonisent de nombreux blessés. De toutes parts, ce ne sont que sanglots et scènes déchirantes.

Les employés des pompes funèbres, qui sont précisément en grève, ont voté une trêve de dix jours, afin d'aider à enterrer les morts.

La tristesse qui plane sur toute la ville en deuil est accrue par le passage, à de fréquents intervalles, de convois funèbres qui se dirigent lentement vers les églises, les gares ou les cimetières.

Toutes les réjouissances du nouvel An ont été suspendues. Les journaux du soir n'ont pas paru. La vie sociale est arrêtée.

Le silence qui règne fait le plus lugubre contraste avec les bruyantes manifestations qui accompagnent généralement les fêtes du jour de l'An. Les carillons et les sirènes se sont tues. Des drapeaux flottent en berne; les passants, dans la rue, ont un crêpe au bras et les cocher ont attaché des rubans noirs aux manches de leurs fouets.

La catastrophe atteint cinq mille familles. On cite des familles entières qui ont péri.

Une enquête a été immédiatement ouverte sur les causes et les responsabilités de la catastrophe. Tout d'abord, sept employés du théâtre, parmi lesquels le directeur de la scène, ont été arrêtés pour avoir causé la mort de plusieurs personnes dans la bousculade. De même on a arrêté plusieurs malfaiteurs qui profitèrent du désastre pour voler et dépouiller les victimes de leur argent et de leurs bijoux.

L'électricien du théâtre a été arrêté. Il a déclaré que ce sont des étincelles qui avaient jailli de la lampe à arc qu'il employait pour les effets de scène qui enflammèrent la draperie du rideau.

L'enquête sera très sévère. La commission qui en est chargée a déjà entendu les témoins. Elle aurait constaté que certaines issues étaient trop étroites et qu'elles étaient même fermées avec des barres de fer au moment du sinistre. Le service d'incendie était aussi très mal organisé et il n'y avait pas assez d'escaliers de sauvetage.

A la suite du premier rapport de la commission d'enquête, le maire a ordonné la fermeture de dix-neuf théâtres, qui ne remplissent point les prescriptions légales.

LES GRÈVES

AU CATEAU

Chez M. Dhalluin les rentrées augmentent tous les jours.

En suite de ses dernières démarches auprès de M. Georges Masurel, de Roubaix, M. Lozé, député, a reçu la dépêche suivante : « Pour les nouvelles propositions j'ai déjà fait le maximum des concessions possibles, toute contre-proposition est inutile.»

Enfin, M. Duquenne, directeur de la maison M. Masurel, a envoyé à M. Martinet, maire, la lettre suivante :

« Monsieur Martinet, maire du Cateau,

» Suivant votre demande, et sur mes instances personnelles, M. Masurel a consenti à faire une nouvelle tentative pour la reprise du travail, mais soyez persuadé que cette tentative sera la dernière. La machine sera mise en marche à partir de lundi matin, et si pour mardi il n'y a pas un nombre suffisant d'ouvriers, l'établissement sera fermé définitivement.

» Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

» L. DUQUENNE, *directeur*.»

Le tissage Masurel occupe 300 ouvriers.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

de Roubaix-Tourcoing en 1903

Nous avons la satisfaction de pouvoir enregistrer pour l'année qui vient de finir, des résultats meilleurs que n'avait donnés l'année 1902, laquelle, cependant, comme nous le disions l'an dernier, à pareille époque, était en progrès sensible sur 1901.

Ce n'est pas qu'au cours de l'année 1903, la situation de nos places ait été exceptionnellement brillante, mais elle n'a pas été mauvaise non-plus. Nous dirons même que, dans l'ensemble et sans nous arrêter, bien entendu, à la position de telles maisons peu florissantes, tandis que d'autres sont, au contraire, très prospères, l'état des affaires n'a pas laissé à désirer. On peut s'en montrer satisfait et considérer l'année 1903 comme une bonne année moyenne.

Les circonstances malheureuses qu'ont eu à traverser ici les places de Roubaix-Tourcoing depuis quelques années, ont engendré un état d'esprit particulier, et beaucoup de personnes jugent parfois la situation mauvaise alors qu'il n'en est rien. C'est une *habitude qu'on a prise de dire que tout va mal et* de le dire. On nous a parfois taxés d'optimisme, et certes, si nous n'avions consulté que les on-dit, nous eussions souvent présenté la situation sous un jour beaucoup moins bon que nous ne l'avons fait. Mais comme nous basons nos renseignements sur l'activité des usines, activité sur laquelle nous sommes en mesure d'être renseignés, cela nous a amené parfois à être peu d'accord avec l'opinion générale. Or, comme celle-ci est formée nécessairement de racontars, où la vérité est parfois singulièrement et inconsciemment dénaturée, on conçoit que nous préférions nous fier à nos enquêtes.

C'est donc bien en connaissance de cause que nous disons qu'il n'y a pas lieu de se plaindre de l'année 1903 au point de vue des affaires ; on a vu mieux, sans doute, mais il y a eu aussi, et fréquemment, beaucoup pis.

La hausse inquiétante et anormale des principales matières premières aura été le fait le plus saillant de l'année.

Le coton a présenté, à de courts intervalles, des écarts de prix absolument fantastiques ; quelques chiffres nous permettent de le faire aisément constater. En janvier 1903, le coton était à la Nouvelle-Orléans entre 8.50 et 9.00. Il ne tarde pas à monter rapidement, et vers le milieu de l'année, on arrive à coter 13 et 14. Les cours fléchissent par la suite ; mais en fin d'année, nous retrouvons des cotes de plus de 14.50 sur certains mois.

Les fluctuations les plus prononcées n'ont cessé d'ailleurs pendant toute l'année de bouleverser cette matière première, offrant ainsi un champ éminemment favorable à la spéculation, et des conditions on ne peut plus contraires à la bonne marche de l'industrie. On sait dans quelle situation désastreuse ces fluctuations et ces cours insensés ont plongé les grands centres cotonniers. Il est véritablement heureux que, sur nos places, on ne s'en soit guère ressenti autrement que par un « short time » sans grande importance, l'industrie cotonnière, tant dans les filatures que dans les tissages, étant ici une de celles qui ont été les plus actives pendant l'année qui finit.

Si les autres matières premières ne sont pas, comme le coton, livrées à une spéculation sans frein, des causes diverses ont néanmoins amené une hausse dans la plupart d'entre elles. On peut cependant en excepter la laine fine, dont les cours ont été relativement stables pendant l'année 1903. Notre marché a terme a oscillé, à peu près, entre les cotes extrêmes de 4.95 et 5.45, et on n'a pas eu de mouvement brusque à enregistrer ; en fin d'année, les cours se retrouvent être à peu près les mêmes qu'au début.

La situation a été assez peu satisfaisante pendant tout le cours de l'année pour l'ensemble des peignages. Très actif dans les premiers mois, le travail a diminué rapidement, plus tôt que d'habitude ; il y a bien eu, de ci de là, quelques reprises partielles, certaines usines ont même bien marché pendant l'année écoulée, mais dans l'ensemble cette branche de l'industrie n'a pas été très florissante.

La filature de laines peignées, assez active au commencement de l'année, s'est trouvée dans des conditions moins favorables à partir du mois d'avril, à peu près. Pendant le reste de l'année, la situation d'ensemble de ces usines a laissé beaucoup à désirer, bien que certaines maisons aient continué d'être assez bien occupées.

Dans la plupart des filatures de coton, il y a eu une bonne activité d'un bout de l'année à l'autre. Même au moment où les heures de travail ont été réduites pour essayer de parer à la hausse des cotons, les métiers tournaient presqu'au complet dans la majorité des usines.

La retorderie n'aura pas à se plaindre non plus en 1903. Le grand emploi qui se fait des fils fantaisie a, en effet, amené un supplément d'alimentation très appréciable dans cette branche.

Les mêmes causes ont rendu la filature de cardés fantaisie assez prospère. Il y a eu moins d'activité en cardés écrus.

Dans les tissages, l'année a été bonne, dans l'ensemble, bien qu'un certain nombre de métiers aient chômé. On peut compter, en prenant une moyenne pour toute l'année, que 3 à 4 dixièmes des métiers sont demeurés *inactifs*. Cette estimation porte sur tout l'ensemble des genres et des maisons.

Les tissages de cotonnades unies peuvent être comptés parmi les plus favorisés sous le rapport de l'alimentation. La situation a été assez bonne dans les fabriques d'ameublement. Les tissages de fantaisie moyenne ont, en général, très bien marché. Il en a été de même en bas prix. La nouveauté a certainement laissé une bonne partie des métiers inoccupés dans les maisons où on s'adonne à cette fabrication ; mais il convient de remarquer que ces genres ne sont pas des articles d'alimentation et que, forcément, dans les tissages, où on les fabrique, un certain nombre de métiers sont toujours disponibles. Le lainage a également amené une bonne quantité d'ordres. La draperie, la doublure, etc., ont donné des résultats satisfaisants. Aucun genre de fabrication d'ailleurs n'a été particulièrement favorisé et dans presque tous, on a vu des maisons très actives et d'autres qui faisaient battre à peine le quart de leurs métiers.

Le tissage à la main disparaît de plus en plus des localités de l'agglomération. On trouve plutôt des ouvriers dans des communes plus éloignées, le tissage à bras étant de moins en moins rétribué à cause de la concurrence, de jour en jour plus grande, du tissage mécanique. Ce n'étaient guère que l'ameublement et la nouveauté qui donnaient, il n'y a pas dix ans encore, une certaine prospérité au tissage à la main. Mais, actuellement, la fabrication d'ameublement devient de plus en plus l'apanage exclusif du tissage mécanique, dans tous les genres où il est possible de l'employer. Quant à la nouveauté, elle consiste presque uniquement, pour le moment, à combiner entr'eux des fils fantaisie, suivant des armures simples, et on conçoit que pour une telle fabrication, le métier à la main soit battu par la mécanique.

Dans les teintures et apprêts, la situation a été assez bonne et a suivi naturellement le mouvement général de la fabrication. Il convient de remarquer qu'en ameublement, et surtout en cotonnades pour flanelles et doublures, de grandes quantités d'étoffes tissées au dehors sont teintes ou apprêtées sur place.

Il y a eu d'une manière générale peu d'activité dans les teintureries en matières.

Le négoce des tissus a fait une année moyenne, ni bonne, ni mauvaise. Nous parlons pour l'ensemble, car certaines maisons semblent ne pas avoir à se plaindre.

Dans les cabinets de dessin et ateliers de lisage, on a travaillé d'une façon plus suivie que pendant les quelques années précédentes. L'ameublement n'a pas trop mal donné, et, en robe, il se fait plus de jacquards que pendant quelques saisons antérieures.

Il nous reste à faire des vœux pour que l'année 1904 soit aussi en progrès sur l'année qui finit, que celle-ci n'a été sur les années précédentes.

SAVON DU CONGO *Se méfier des contrefaçons.*

Le BEURRE d'OOSTCAAMP est le meilleur beurre de table et de cuisine, 13, rue du Bois, 13, Roubaix et dans les dépôts. On porte à domicile. Téléphone 604. 45477—1

Chronique Locale

ROUBAIX

A TRAVERS LA VILLE

L'ÉCOLE NATIONALE

Selon ma promesse, je suis retourné la semaine passée à l'intéressante « Université textile » de la Place Chevreul, mais la trêve des confiseurs me faisait un devoir strict de ne point sévir encore. J'ai, d'ailleurs, failli me casser le nez sur une délégation d'élèves d'un institut de Glascow dont le ministre de l'instruction publique avait annoncé la visite à M. V. Champier. C'est dire que la réputation de notre Ecole est allée jusqu'en Ecosse et plus loin encore : L'agent d'une importante maison de Roubaix n'en a-t-il point entendu parler élogieusement en Italie ?

Au milieu d'énormes caisses remplies de divinités antiques, M. Champier rayonnait de la joie de pouvoir orner les vastes salles et couloirs du bâtiment. Il voulut bien néanmoins me piloter dans l'école et je suis encore ravi des belles choses que j'ai vues : Ateliers modèles, machines et métiers dernier cri, chevalets chargés d'esquisses, ébauchoirs en mouvement, modelages et dessins tourmentés, repris et recommencés, et surtout des jeunes gens en plein labeur consciencieux et tenace.

Mais dans une pièce du deuxième étage, je fus étonné de trouver un ouvrier travaillant fébrilement à encadrer des tas et des tas de gravures.

— Quand on n'est pas riche, faut être malin, dit M. Champier en riant... Voilà plus de 400 gravures que j'ai recueillies un peu partout et j'ai complété mes séries avec des photographies de tableaux que j'ai fait venir d'Italie et de chez Braun. Avec ça, je vais constituer *une galerie* pour le hall vitré (cour intérieure), oh ! pas luxueuse, mais très complète de l'histoire de l'art. Toutes les écoles y seront représentées par un nombre très suffisant de spécimens typiques, de telle sorte que les élèves auront ainsi une vue d'ensemble de nature à fixer dans leur esprit les diverses évolutions de l'art.

— A merveille. Mais comment trouvez-vous le moyen de réaliser ces intéressantes créations ?

— Par des économies de bouts de chandelle. Je dispose pour l'entretien de l'Ecole ou plutôt pour tout ce qui n'est pas la rétribution du personnel, d'une somme totale de 34.000 francs par an. Là-dessus, plus de vingt-cinq mille francs me sont pris par des dépenses inévitables : charbon, eau, fournitures diverses pour l'enseignement, couleurs, métiers, appareils, etc. Il me reste donc de 7 à 8.000 francs à peine pour toutes les autres dépenses ! Si bien que si je ne rognais pas à droite et à gauche, je n'aurais pas un centime pour nos collections, notre modeste bibliothèque et notre embryon de musée. J'en suis réduit à utiliser tout le bois que je trouve pour faire construire des meubles aussi bon marché que possible, sans quoi je n'aurais pu loger à peu près convenablement même les dons faits à l'Ecole par l'Etat ou de généreux particuliers...

Nous étions arrivés à l'amphithéâtre, et je m'installai sans façon dans un fauteuil du premier gradin.

— Vous ne vous doutez pas que vous vous asseyez sur un décret du Président de la République ?

Un saut. Mon loyalisme était déjà effrayé et ma bouche s'ouvrait en o...

— Parfaitement. Il a fallu un décret, pas un simple arrêté, pour autoriser l'Ecole à recevoir un fond de concours de 300 francs de la Société de géographie destiné à la construction de fauteuils mécaniques dans un bâtiment de l'Etat.

C'est admirable ! Un décret pour des sièges ! Deux kilogs de correspondances pour planter un clou ! Et la Cour des Comptes qui a vu tout ça...

—x—

Un monsieur à barbe noire, à l'œil fursteur et au sourire sympathique dégringolait les escaliers et s'approchait joyeux de M. l'Administrateur : J'ai l'honneur de vous présenter M. Paul Steck, inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées, l'artiste très distingué auquel a été confié le *Cours supérieur de composition décorative appliquée aux industries textiles*, l'innovation à mon sens la plus importante que l'on doive à M. Champier.

Ce dernier en exposait ainsi l'origine dans son rapport de fin d'année :

Ce cours est destiné à établir une sorte de trait d'union entre les deux sommets qui relient et dominent la chaîne des connaissances qu'on distribue à notre Ecole : je veux dire l'art du décorateur et la science du tissage. Ayant remarqué que les élèves qui suivent le cours de composition décorative ne fournissaient jamais à ceux qui fréquentent celui de tissage des dessins pouvant donner lieu à des recherches de contextures de la part de ces derniers, je vous signalai cette anomalie. Je dus vite, au surplus, reconnaître les motifs de cette fâcheuse abstention. C'est que le cours de composition décorative, tel qu'il existe, est incapable d'inventer des dessins d'étoffes suffisamment intéressants pour exciter la verve des créateurs de contexture. Il n'y a pas égalité de force entre les deux cours. Celui de la composition décorative reste inférieur, parce qu'il comprend un trop grand nombre de jeunes gens sachant à peine les éléments du dessin, n'ayant aucune notion des lois de la couleur, et qui s'imaginent, avec un si mince bagage, être de taille à produire des décors de tissus !

Il fallait absolument combler une pareille lacune, et c'est à quoi nous parviendrons avec le *Cours supérieur de composition décorative*, lequel recrutera ses élèves d'abord parmi l'élite de la classe de M. Lévêque, et surtout parmi les dessinateurs du dehors, occupant déjà un emploi dans les fabriques.

Le cours a commencé en octobre 1903. Il comportera dix conférences au total, — une toutes les trois semaines. M. Steck s'applique à inculquer progressivement à ses élèves les éléments de la composition *décorative pour les amener à la création personnelle* de modèles originaux.

Vingt jeunes gens suivent cet enseignement qui est le couronnement naturel, la *fin* pour ainsi dire de l'Ecole. La moitié environ sont des dessinateurs ou contremaîtres des principales usines de la Ville. Dans l'intervalle des conférences, ont lieu des concours sur un sujet donné, sous la surveillance d'un « massier » désigné par le professeur.

L'interview à saisir était toute désignée :

— Pourriez-vous me donner vos premières impressions, Monsieur, sur votre jeune atelier ?

— Oh ! d'autant plus volontiers que je n'ai qu'à me féliciter de mes élèves. Je suis très fortement frappé de la rare intelligence déployée par eux, de leur application et surtout de la forte logique (*sic*) qu'ils apportent à ces études. C'est un trait de la race, ce ferme bon sens, cette force de déduction. Et combien elle supplée avantageusement à l'imagination peut-être plus brillante d'autres tempéraments ! Ah ! si nous étions dans le Midi, à Toulouse par exemple, on m'aurait dit : « Nous allons faire de l'art, té !... » et ç'aurait été tout. Probablement, quelques toiles, que'ques dessins ébauchés avec brio, mais de méthode, point, et de fécondité vraie, pas davantage ! Ici, rien de pareil : On apprendra lentement, mais bien et pour toujours les principes d'un art qui est aussi une *science* et un *métier*. Ces jeunes gens s'imprègneront profondément des lois du style décoratif, et, peu à peu, ils « styliseront » d'eux-mêmes leurs efforts.

M. Steck s'exprime avec une ardeur et une conviction qui doivent ravir nos industriels et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de Roubaix.

« Bien entendu, ajoute-t-il, le Cours supérieur de Composition décorative ne donnera pas des résultats immédiats. L'art de la Décoration ne s'apprend pas comme les quatre règles de l'arithmétique. Mais, dans deux ou trois ans, on verra !... On verra des dessinateurs, des chefs d'atelier qui auront rénové leur mentalité, agrandi et embelli leur conception de l'industrie textile. Ils seront capables de créer et même passionnés à jeter sur l'étoffe ou sur le tapis les fruits de leur jeune imagination et aussi des observations expérimentales que je m'efforce de leur soumettre et, autant que possible, de leur suggérer...

M. Champier est ému par ce joli petit discours dit tout d'une haleine et qui fait visiblement écho à sa propre pensée...

— Et alors, s'écrie-t-il prophétiquement, et alors Roubaix pourra imposer la mode ! Les acheteurs des Grands Magasins viendront ici choisir et non plus indiquer les modèles nouveaux ! Paris ne demande pas mieux que de recevoir des fabricants les caprices des artistes au lieu de les leur imposer.

— Très exact, conclut M. Steck. L'art appliqué n'est-il pas une des conditions essentielles de la prospérité d'une industrie ? Il est, du reste, impossible que le sens artistique ne se développe pas à un degré égal à toutes les qualités qui ont fait de Roubaix un centre si intéressant et si instructif à tant d'égards pour les étrangers.

—x—

...Nous échangeâmes encore des paroles empreintes d'un certain lyrisme, nous découvrant l'avenir de la fabrication roubaisienne sous les plus chatoyantes couleurs, et je m'en allai ravi de ma petite excursion.

S'il m'était permis de formuler timidement une appréciation, je dirais franchement qu'il est de l'intérêt de Roubaix de favoriser beaucoup le développement de l'Ecole Nationale. Elle a pris depuis deux ans une vie nouvelle qui surprend et qui charme ceux qui savent comparer impartialement et apprécier des efforts qu'en haut lieu, je puis le dire, on prise à leur valeur. Nous devons savoir *profiter*, — passez-moi ce vilain mot, — de l'honorable et distingué administrateur et voici pourquoi : Il obtient de l'Etat presque tout ce qu'il veut et il veut beaucoup même des choses qui me paraissent exorbitantes, car on les refuse souvent à des établissements de grande notoriété. Qui *profite* de cela, sinon notre Ecole ? De plus, M. Champier est ici sympathique au très grand nombre et son savoir et sa compétence spéciale sont précieuses et constatées. Enfin, il a à mes yeux le très rare mérite d'aimer sa tâche et d'avoir la ferme ambition de la grandir. Entre ses mains, l'Ecole est un ferment de progrès pour l'industrie locale. Il concilie les deux tendances contraires que se disputent nos jeunes gens : Ne faire que de l'art, — ne faire que du métier. L'Ecole fait déjà du métier et très bien; tout nous assure qu'elle fera de l'art très prochainement.

Ceci est dit et sans *battage* et comme c'est pensé, par sympathie pour une œuvre qui peut être le germe d'une vie nouvelle.

Xavier FLEURY.

DERNIERE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Nominations dans la Légion d'honneur

Ministère de l'Instruction publique

Paris, 2 janvier. — Sur la proposition du ministre de l'Instruction publique sont nommés dans la Légion d'Honneur :

Officiers : MM. Dertu, inspecteur général de l'Instruction publique; le docteur Pitres, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux; Capus, auteur dramatique; Patricot, peintre et graveur.

Parmi les nouveaux chevaliers, citons: MM. Stapfer, doyen de la Faculté de Théologie protestante de Paris; Helleu, artiste peintre; Duchesne-Fournet, explorateur; Mme Arvede-Borine, femme de lettres.

Mort de la princesse Mathilde

Paris, 2 janvier. — La princesse Mathilde est morte ce soir, à sept heures, après une longue maladie.

Un discours de l'Evêque de Marseille

Marseille, 2 janvier. — En recevant à l'occasion du jour de l'an, son clergé diocésain, Mgr Andrieux a prononcé un discours dont voici les passages intéressants :

« L'année nouvelle ne paraît pas meilleure que la précédente. Elle sera peut-être pire. Nos adversaires foulent aux pieds les droits de Dieu; aussi font-ils litière des droits de l'homme, notamment de ceux qui protègent la propriété, le domicile et la liberté individuelle. Ils ne sont pas encore au bout de leur programme.

» Sous prétexte de séparer l'Eglise de l'Etat, ils veulent rompre le pacte que la France a conclu avec le Christ au baptistère de Reims, qui, dans la pensée des deux parties contractantes et d'après le plan divin, devrait être éternel.

» Que deviendra la France, une fois séparée de Jésus-Christ et de l'Eglise? Un peuple sans Dieu, c'est-à-dire un peuple où les citoyens ne reconnaissent aucune autorité.

» Devant des ennemis qui nous préparent un tel avenir, il n'y a qu'une attitude à prendre : la résistance. »

Soumission de M. l'abbé Loisy

Rome, 2 janvier. — M. l'abbé Loisy, dont les ouvrages ont été récemment mis à l'index, vient d'adresser à la Congrégation du Saint-Office une lettre par laquelle il déclare rétracter tous ses écrits incriminés.

Traité d'arbitrage entre l'Angleterre et l'Italie

Londres, 2 janvier. — On confirme qu'un traité d'arbitrage vient d'être arrêté en principe entre l'Angleterre et l'Italie; ce traité suivra les lignes du traité anglo-français du 14 octobre et renfermera le même nombre d'articles.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Londres, 2 janvier. — On télégraphie de Tokio qu'on s'attend à ce que les croiseurs cuirassés, commandés par l'amiral Kamimoura, quitteront demain Sasébo pour Masampho. Il s'agirait de s'emparer de ce port, afin d'y devancer la Russie, au cas où celle-ci aurait les mêmes intentions, ou dans l'éventualité d'un échec des négociations.

D'autre part, on mande de Malte que cinq contre-torpilleurs russes qui étaient en cale sèche pour y subir des réparations, ont reçu l'ordre de prendre immédiatement la mer.

Le *Daily Mail*, qui reçoit cette dépêche, y ajoute, sans doute de son crû, que les contre-torpilleurs en question se rendent en Extrême-Orient.

Le même journal se fait télégraphier de Washington que la Légation japonaise dans cette ville exprime, non officiellement toutefois, l'avis que, d'après les dernières nouvelles, la guerre ne peut plus être évitée, et que cette opinion est partagée par l'ambassadeur de Russie lui-même.

Enfin, on annonce que plusieurs correspondants militaires de journaux anglais se disposent à partir pour le Japon, mais ce n'est là, vraisemblablement, qu'une manœuvre destinée à étayer les nouvelles alarmistes publiées jusqu'ici, car ce départ de correspondants avait été déjà annoncé, il y a quelques jours, et rien, jusqu'ici, n'en est venu préciser le bruit.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

CONTRE LA LIBERTÉ. — *Les Filles de la Sagesse à l'Hôpital Militaire de Lille.* — Le bruit courait hier à Lille que les Filles de la Sagesse employées à l'Hôpital Militaire avaient reçu notification d'un décret ministériel leur enjoignant de se retirer dans un délai de 4 mois à dater du 1er janvier.

D'après des renseignements recueillis à source sûre, la nouvelle, vraie en son fond, est prématurée en ce qui concerne la notification.

A Bailleul. — Samedi soir a été notifié, aux Sœurs de l'Enfant-Jésus, qui dirigent, à Bailleul, une école dominicale, l'arrêté leur ordonnant de quitter leur établissement pour le 17 janvier courant.

A VALENCIENNES. — On a appris vendredi, à Valenciennes, avec une certaine stupeur que les Sœurs de Sainte-Thérèse avaient reçu l'ordre brutal de fermer leur établissement dans un délai de quinze jours. Leur école était fréquentée par 200 enfants.

LES GREVES. — A PONT-DE-NIEPPE. — *Entente probable.* — Dans une entrevue que les délégués du tissage Jeanson ont eue avec leur patron, jeudi après-midi, celui-ci a accepté de reprendre tous les ouvriers sans en excepter les membres de la délégation gréviste. Ces conditions seront soumises à l'agrément de tous les ouvriers. Elles seront très probablement acceptées par la majorité des grévistes.

NOYÉ SOUS LA GLACE A SAINT-OMER. — Un jeune homme de 18 ans, Jules Debast, voulut patiner sur l'endroit de la rivière appelé « la petite mer ». Il se trouvait à peine à cet endroit que la glace cédait sous son poids et qu'il disparut complètement. On ne retrouva son cadavre qu'une heure plus tard.

ACTE DE BRIGANDAGE A SAINS-DU-NORD. — Mercredi, vers cinq heures du soir, Mme Bottean fut attaquée par un individu qui, la jetant par terre, lui demanda de l'argent en la menaçant. Mme Bottean ayant voulu crier, fut bâillonnée, et le malfaiteur fouilla alors à son aise les tiroirs.

TERRIBLE ACCIDENT A SAINT-SAULVE. — Le 1er janvier M. E. Bouchez, 30 ans, quittait son travail de nuit, à quatre heures, et regagnait son domicile. En suivant la voie ferrée, Bouchez eut le talon pris dans un des rails. Un train-tramway s'avançant à toute allure, lui passa sur le corps et lui coupa les deux jambes au-dessus des genoux. Il est mort samedi après-midi.

VICTIME DU FROID A DUNKERQUE. — Le 1er janvier, à dix heures du